

- AGREGATION
INTERNE 2013

Les épreuves

- **Première épreuve écrite :**
- Les sujets portent sur des thèmes relatifs à l'enseignement de l'éducation physique et sportive des années 1958 à nos jours. Il est attendu des candidats qu'ils identifient et utilisent les données historiques, philosophiques, sociologiques, épistémologiques, économiques et institutionnelles pouvant éclairer et expliquer l'image, le statut et l'identité de l'EPS en tant que discipline d'enseignement. Les candidats devront identifier les transformations et les permanences des pratiques. Leurs réflexions et leurs argumentations seront constamment en relation avec les enjeux et les débats, passés et actuels, de l'éducation physique et sportive.
- Orientations thématiques
 - - Les débats en EPS, les concepts et les méthodes ;
 - - Evolution de l'EPS, des pratiques sociales et culturelles ;
 - - Les politiques scolaires et l'EPS ;
 - - Les publics scolaires ;
 - - Les missions des enseignants d'EPS ;
 - - Les programmes de l'EPS et la catégorisation des APSA ;
 - - L'évaluation en EPS ;

Les épreuves

- **1.2. Deuxième épreuve écrite :**

- A partir d'un contexte concret présenté dans des documents d'appui, l'épreuve est une composition répondant à un sujet articulant différents types de données. Le sujet conduit les candidats à expliciter, fonder, argumenter des choix de nature professionnelle et à les illustrer en termes de propositions de mise en oeuvre à différents niveaux d'intervention (groupes d'apprentissage, classe, population scolaire, établissement, relations partenariales). Cette composition repose sur l'étude d'un cas concret relatif à l'enseignement de l'EPS dans le second degré. L'épreuve implique la mise en relation : de données relatives à l'enseignement de l'EPS, aux APSA et à l'activité des élèves dans celles-ci, de données scientifiques, institutionnelles et professionnelles, de données sur les caractéristiques des établissements scolaires, sur leurs modalités de fonctionnement et sur les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement, de données sur le système éducatif, son cadre juridique et réglementaire.
- Orientations thématiques
 - - Contribution de l'EPS à l'élaboration d'une culture commune physique, sportive et artistique ;
 - - La motricité et la construction des compétences chez l'élève ;
 - - L'égalité et la réussite de tous les élèves ;
 - - L'enseignement de l'EPS en milieu difficile ;
 - - L'EPS et l'éducation pour la santé ;
 - - Le développement de l'élève sur les pôles physique, psychologique et social;
 - - la construction de l'autonomie de l'élève.

Les épreuves

- **Première épreuve d'admission : La leçon.**
- Liste limitative des APSA support de la leçon : Athlétisme : sauts et courses (relais-vitesse et haies), Natation : natation de vitesse, natation de distance, natation longue, Escalade, Course d'orientation, Arts du cirque, Gymnastique sportive, Football, Badminton, Step, Course en durée.
- Le candidat dispose d'un dossier sous format numérique, fourni par le jury, comprenant un ensemble de données relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement du second degré.
- **Deuxième épreuve d'admission :** Activités : Athlétisme, Danse, Escalade, Football, Natation, Step : L'épreuve est appréciée pour moitié sur la prestation physique et pour moitié sur l'entretien.
- **Évaluation de la prestation physique :** La prestation physique comprend trois parties distinctes : Une première partie correspondant à la réalisation d'une séquence imposée durant laquelle le candidat doit révéler au jury son plus haut niveau de compétences et de performance dans l'activité choisie. Une deuxième partie correspondant à un temps de préparation et de mise en place de 15 minutes, pour répondre à une thématique proposée par le jury. Une troisième partie correspondant à la réponse du candidat pour illustrer la thématique dans l'activité choisie.
- **Évaluation de l'entretien :** L'entretien, d'une durée totale de 45 minutes, débute par un exposé de dix minutes au maximum, le candidat disposant de dix minutes de préparation. Cet exposé fait suite à une question initiale du jury dont la thématique est différente de celle de la prestation physique. L'entretien peut être étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs d'un même type.

AGREGATION INTERNE 2013

- les inscriptions à l'agrégation interne EPS sont ouvertes du 13 septembre 2012 au 25 octobre 2012 (inscription sur SIAC 2).
- les textes parus avant le 25 octobre 2012 font référence.
- l'arrêté du 11 Juin 2012 modifie le temps de certaines épreuves
- attention au délai très court entre l'admissibilité et l'admission (3 semaines environ)
- le futur professeur agrégé est un professeur « poly compétent ». Il n'exerce pas seulement sa mission dans sa classe, il participe de la vie de l'établissement, du fonctionnement du système éducatif. Il est souvent professeur principal, coordonnateur, conseiller pédagogique, formateur FPC, délégué de district...
- **Ecrit 1 (coefficient 2) : 22 janvier 2013**
- **Ecrit 2 (coefficient 3) : 23 janvier 2013**
- **Admission du 26 mars au 12 avril 2013**
- **Oral 1 (coefficient 4)**
- **Oral 2 (coefficient 2)**

AGREGATION INTERNE 2013 EN NOUVELLE CALEDONIE

- Préparation aux épreuves d'admissibilité (50h) :
 - Contenus : méthodologie et apport de connaissances sur plusieurs items du concours.
- Préparation aux épreuves d'admission (40h).
 - Contenus : méthodologie, apport de connaissances et simulations d'oraux.

AGREGATION INTERNE 2013

- FORMATION NC, nos attentes :
 - Une assiduité aux cours pour nous éviter de répéter ce qui a été dit ou fait.
 - Une dynamique de groupe qui passe par des échanges (par mail, en cours et en dehors).
 - Une capacité de travail conséquente (concours de cat A+), travailler l'apport de connaissances de façon personnelle et rendre les devoirs, synthétiser, rechercher, réfléchir, échanger, apprendre....